

1. Introduction

Bienvenue sur Freeci, notre plateforme de mise en relation entre apporteurs d'affaires et Freelancers. Nous espérons pleinement que vous trouverez ici votre bonheur en termes de compétence, d'expertise et de simplicité de résolution de vos affaires. Avant toute utilisation, nous vous prions de lire attentivement ces Conditions Générales d'Utilisation (CGU) qui régissent votre accès et utilisation de notre site web et de nos services. En accédant à la plateforme et en utilisant nos services, vous acceptez d'être lié par les présentes CGU.

2. Définitions

- **Plateforme** : désigne le site web et l'application mobile exploités par Freeci qui facilite la mise en relation entre les apporteurs d'affaires et les Freelancers.
- **Apporteur d'affaires** : fait référence à l'utilisateur de la plateforme qui soumet des missions et des projets à la recherche de Freelancers sous échange d'un certain tarif soit fixe ou journalier.
- **Freelancer** : désigne l'utilisateur de la plateforme qui propose ses services pour exécuter les missions et les projets proposés par les apporteurs d'affaires.

3. Responsabilités des Apporteurs d'affaires

En utilisant la plateforme en tant qu'apporteur d'affaires, vous vous engagez à respecter les conditions suivantes :

- a) **Conformité aux Spécifications** : Vous devez fournir des missions et des projets clairs et détaillés, conformes aux spécifications et aux exigences que vous recherchez. Vous vous engagez à ne pas proposer de missions ambiguës ou trompeuses.
- b) **Fixité du Montant Proposé** : Vous devez spécifier clairement le montant que vous proposez pour la réalisation de chaque mission. Une fois qu'un accord est conclu avec un Freelancer, vous ne pouvez pas modifier unilatéralement le montant convenu, sauf accord mutuel avec le Freelancer concerné.
- c) **Respect des Engagements** : Une fois qu'un accord est conclu avec un Freelancer, vous vous engagez à fournir toutes les informations et les ressources nécessaires pour l'exécution de la mission conformément aux termes convenus.
- d) **Confidentialité des Informations** : L'apporteur d'affaires s'engage à traiter toutes les informations fournies par les Freelancers et la plateforme avec confidentialité. Il ne doit pas

divulguer d'informations sensibles ou confidentielles à des tiers sans le consentement préalable du Freelancer concerné.

e) Responsabilité de la Sélection des Freelancers : L'apporteur d'affaires est responsable de la sélection des Freelancers pour chaque mission. Il doit prendre en compte les compétences, les références et les capacités des Freelancers avant de les engager pour une mission spécifique.

f) Communication honnête et transparente : L'apporteur d'affaires s'engage à communiquer de manière honnête et transparente avec les Freelancers. Il doit fournir des informations précises sur les missions, les délais, les attentes et toute autre information pertinente pour permettre aux Freelancers de prendre des décisions éclairées.

g) Respect des Droits d'Auteur et de Propriété Intellectuelle : L'apporteur d'affaires doit s'assurer qu'il détient les droits nécessaires sur tout contenu, texte, image, logo ou autre élément qu'il fournit aux Freelancers pour les missions. Il ne doit pas enfreindre les droits d'auteur ou la propriété intellectuelle de tiers.

h) Paiement des Freelancers : L'apporteur d'affaires s'engage à effectuer les paiements convenus aux Freelancers en temps et en heure, conformément aux modalités convenues pour chaque mission.

i) Respect des Engagements Contractuels : L'apporteur d'affaires doit respecter tous les engagements contractuels conclus avec les Freelancers, y compris les délais, les livrables et toute autre condition spécifique mentionnée dans les accords.

j) Absence de Discrimination : L'apporteur d'affaires s'engage à ne pas discriminer les Freelancers en raison de leur race, de leur sexe, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur orientation sexuelle ou de tout autre motif protégé par la loi.

k) Signalement des Abus : L'apporteur d'affaires doit signaler tout comportement abusif, frauduleux ou inapproprié de la part de Freelancers ou d'autres utilisateurs de la plateforme.

l) Respect de la Politique de Confidentialité : L'apporteur d'affaires doit respecter la Politique de Confidentialité de la plateforme concernant la collecte, l'utilisation et la protection des données personnelles des utilisateurs.

k) Non-utilisation de méthodes frauduleuses : L'apporteur d'affaires s'engage à ne pas utiliser de méthodes frauduleuses ou déloyales pour obtenir des avantages ou des résultats lors de la sélection de Freelancers ou de la réalisation des missions.

l) Feedback Constructif aux Freelancers : L'apporteur d'affaires doit fournir un feedback constructif aux Freelancers concernant leur travail. Cela peut aider les Freelancers à améliorer leurs compétences et à fournir un meilleur service à l'avenir.

m) Respect des Conditions de Résiliation : Si l'apporteur d'affaires décide de résilier un contrat avec un Freelancer avant la fin de la mission, il s'engage à respecter les conditions de

résiliation convenues, y compris les délais de préavis et les paiements éventuels pour le travail effectué jusqu'à la résiliation.

n) **Transparence sur les mandats en cours** : L'apporteur d'affaires doit informer les Freelancers du nombre de mandats en cours auxquels il participe simultanément, afin de garantir que les Freelancers peuvent gérer leur charge de travail de manière appropriée.

o) **Respect des Lois et Réglementations** : L'apporteur d'affaires s'engage à respecter toutes les lois et réglementations applicables concernant l'utilisation de la plateforme, y compris les lois sur la concurrence, la publicité, la protection des consommateurs et la fiscalité.

p) **Traitement équitable des Freelancers** : L'apporteur d'affaires s'engage à traiter tous les Freelancers avec équité et impartialité, sans favoritisme ni discrimination injustifiée.

q) **Gestion des Litiges de Bonne Foi** : En cas de litige ou de désaccord avec un Freelancer, l'apporteur d'affaires s'engage à rechercher une résolution de bonne foi, en privilégiant la communication et la négociation pour trouver une solution équitable.

r) **Répondre aux Demandes d'Informations** : L'apporteur d'affaires doit répondre de manière diligente et complète aux demandes d'informations de la part des Freelancers concernant les missions proposées.

s) **Respect de la Propriété Intellectuelle des Freelancers** : L'apporteur d'affaires s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle des Freelancers concernant le contenu créé pour les missions et à ne pas l'utiliser en dehors du cadre convenu sans autorisation préalable sauf dans le cas où cela a été convenu avec le Freelancer.

t) **L'acceptation de recevoir des notifications** : L'apporteur d'affaires accepte ainsi de recevoir des notifications relatives à la plateforme où des informations publicitaires relatives à des services que nous pensons pouvoir l'intéresser et ceux via son numéro mobile ou via son mail.

4. Responsabilités des Freelancers

En utilisant la plateforme en tant que Freelancer, vous vous engagez à respecter les conditions suivantes :

a) **Conformité aux compétences déclarées** : Vous devez déclarer avec précision vos compétences et vos capacités à exécuter les missions pour lesquelles vous postulez. Vous vous engagez à ne pas postuler pour des missions pour lesquelles vous ne disposez pas des compétences requises.

b) **Véracité des informations personnelles fournies** : En vous inscrivant sur la plateforme en tant que Freelancer, vous confirmez et garantissez que les compétences que vous signalez posséder sont véridiques et exactes. Vous vous engagez à ne pas fournir d'informations

trompeuses concernant vos compétences professionnelles. En cas de constatation par la plateforme que les compétences déclarées ne sont pas véritables ou que vous ne possédez pas les compétences signalées, des mesures seront prises, y compris un bannissement immédiat du Freelancer de la plateforme.

c) Engagement envers les Missions Acceptées : Une fois que vous avez accepté une mission proposée par un apporteur d'affaires, vous vous engagez à réaliser la mission conformément aux termes convenus et dans les délais impartis.

d) Collaboration et Communication : Vous vous engagez à collaborer de manière constructive avec les apporteurs d'affaires, à leur fournir des mises à jour régulières sur l'avancement des missions et à répondre rapidement à toute communication pertinente.

e) Respect des Délais : Le Freelancer s'engage à respecter les délais convenus pour la réalisation de chaque mission. En cas de circonstances exceptionnelles ou de difficultés imprévues, le Freelancer doit communiquer rapidement avec l'apporteur d'affaires pour discuter d'une éventuelle extension du délai.

f) Qualité du travail : Le Freelancer s'engage à fournir un travail de haute qualité, répondant aux exigences et aux spécifications convenues pour chaque mission. Tout travail soumis doit être exempt d'erreurs substantielles et être conforme aux normes professionnelles. En cas de plaintes relatives à un travail fourni par un Freelancer, une enquête sera ouverte et si la conclusion à cette enquête présente la véracité des plaintes, il s'en suivra le bannissement définitif du Freelancer sur la plateforme.

g) Communication Régulière : Le Freelancer s'engage à maintenir une communication régulière et polie avec l'apporteur d'affaires tout au long de la mission. Cela inclut des mises à jour sur l'avancement du travail, la réponse aux questions et la prise en compte des commentaires de l'apporteur d'affaires.

h) Confidentialité des Informations : Le Freelancer s'engage à traiter toutes les informations et les documents fournis par l'apporteur d'affaires avec la plus stricte confidentialité. Il ne doit pas divulguer ces informations à des tiers sans le consentement préalable de l'apporteur d'affaires.

i) Respect des Engagements Contractuels : Le Freelancer s'engage à respecter tous les engagements contractuels conclus avec l'apporteur d'affaires, y compris les délais de livraison, les livrables spécifiques et toute autre condition mentionnée dans les accords conclus.

j) Absence de Plagiat : Le Freelancer s'engage à ne pas utiliser de contenu protégé par des droits d'auteur sans autorisation, ni à plagier le travail d'autrui. Tout le contenu fourni doit être original ou utilisé avec les autorisations nécessaires.

k) Réactivité aux Demandes d'Informations : Le Freelancer s'engage à répondre promptement aux demandes d'informations de la part de l'apporteur d'affaires concernant la mission en cours.

l) Respect des règles de la plateforme : Le Freelancer s'engage à se conformer aux règles et aux politiques de la plateforme en matière d'utilisation, d'éthique et de comportement. Cela inclut également le respect des autres utilisateurs de la plateforme.

m) Gestion des litiges de bonne foi : En cas de litige ou de désaccord avec l'apporteur d'affaires, le Freelancer s'engage à rechercher une résolution de bonne foi, en privilégiant la communication et la négociation pour trouver une solution équitable.

n) Respect des lois et réglementations : Le Freelancer s'engage à respecter toutes les lois et réglementations en vigueur concernant l'utilisation de la plateforme, y compris les lois fiscales et les obligations légales professionnelles.

o) Respect des Instructions : Le Freelancer s'engage à suivre attentivement les instructions et les directives fournies par l'apporteur d'affaires concernant la réalisation de la mission.

p) Feedback Constructif à l'apporteur d'affaires : Le Freelancer s'engage à fournir un feedback constructif à l'apporteur d'affaires sur la clarté des instructions, la communication et toute autre question pertinente pour améliorer la collaboration.

q) Droit de rétractation : Le Freelancer reconnaît que l'apporteur d'affaires a le droit de se rétracter de la mission avant que le travail ne soit commencé, et s'engage à respecter cette décision le cas échéant.

r) Déclaration des conflits d'intérêts : Le Freelancer s'engage à déclarer tout conflit d'intérêt potentiel qui pourrait compromettre son impartialité ou son objectivité dans l'exécution de la mission.

s) Utilisation légitime des ressources : Le Freelancer s'engage à n'utiliser que des logiciels, des outils, des données et des ressources légitimes et autorisés pour la réalisation de la mission.

t) Conformité aux normes professionnelles : Le Freelancer s'engage à se conformer aux normes professionnelles applicables à son domaine d'expertise et à fournir un travail de qualité conforme à ces standards.

u) Responsabilité des Propres Dépenses : Le Freelancer reconnaît qu'il est responsable de ses propres dépenses, telles que les coûts liés à ses outils et à son matériel de travail sauf cas nécessitant l'implication de l'apporteur d'affaires.

v) Notification de non-disponibilité : Le Freelancer s'engage à notifier rapidement à l'apporteur d'affaires toute période d'indisponibilité prévue, telle que des vacances ou des congés, afin d'organiser le travail en conséquence.

w) Respect des contraintes légales et éthiques : Le Freelancer s'engage à se conformer à toutes les contraintes légales et éthiques spécifiques à sa profession et à s'abstenir de tout comportement répréhensible ou illégal lors de la réalisation de la mission.

x) L'acceptation de recevoir des notifications : Le Freelancer accepte ainsi de recevoir des notifications relatives à la plateforme où des informations publicitaires relatives à des services que nous pensons pouvoir l'intéresser et ceux via son numéro mobile ou via son mail.

5. Commission

a. Mission

En cas d'acceptation pour une mission, la plateforme se réserve le droit de percevoir une commission sur le budget proposé par le freelancer, selon le pack auquel celui-ci est abonné. Les taux de commission sont les suivants : 10 % pour le pack Basic, 5 % pour le pack Pro et 3 % pour le pack Expert. Conformément à notre mode de fonctionnement, le freelancer reçoit le budget soumissionné pour la mission, après déduction de la commission.

b. Contrat

En cas d'acceptation pour un contrat, le freelancer devra verser une commission à la plateforme, la commission est la même que celle sur les missions et est relative au pack auquel est abonné le freelancer.

Le contrat étant plus long que la mission, la commission sera sur un délai :

- Basic : 10% sur 6 mois
- Pro : 5% sur 4 mois
- Expert : 3% sur 2 mois

Si le paiement n'est pas effectué, la plateforme se réserve le droit de retirer le profil du freelancer tout en alliant des poursuites judiciaires.

c. Cas d'une entreprise/particulier qui souhaiterait s'acquitter des frais de commission

Dans le cas où un particulier ou une entreprise souhaiterait s'acquitter des frais de commission pour le freelancer, deux cas se présentent :

- Si le projet/contrat est sur 3 mois, les frais s'élèveront à 7% du montant total prévu pour le projet/contrat.
- Si le projet/contrat est sur plus de 3 mois, les frais s'élèveront à 5% du montant total prévu pour le projet ou le contrat en question

6. Résiliation et Suspension

La plateforme (Freeci) se réserve le droit de suspendre ou de résilier votre accès à ses services en cas de non-respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation ou en cas de comportement inapproprié ou dommageable pour la communauté de la plateforme.

7. Propriété intellectuelle

Tout le contenu présent sur la plateforme, y compris les textes, les graphiques, les logos, les images, les vidéos, les marques commerciales, les brevets et les droits d'auteur, est la propriété exclusive de Freeci ou de ses partenaires et est protégé par les lois sur la propriété intellectuelle.

8. Modifications des CGU

Nous nous réservons le droit de modifier ces CGU à tout moment. Toute modification sera notifiée aux utilisateurs par le biais de la plateforme. L'utilisation continue de la plateforme après de telles modifications constitue votre acceptation des CGU révisées.

9. Collecte et Utilisation des Données Personnelles :

En utilisant notre plateforme, vous consentez à ce que nous recueillions et utilisons les données personnelles que vous nous fournissez, y compris votre adresse e-mail, et/ou votre numéro de téléphone conformément à notre Politique de Confidentialité.

Nous nous engageons à traiter vos données personnelles avec le plus grand soin et à les protéger conformément à la législation en vigueur. Vos données seront utilisées dans le

cadre de la prestation de nos services sur la plateforme, ainsi que pour améliorer notre offre de services et vous proposer de futures solutions ou offres commerciales.

Nous ne divulguons pas vos données personnelles à des tiers sans votre consentement préalable, sauf si la loi l'exige.

Vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment et de demander l'accès, la rectification ou la suppression de vos données personnelles. Pour exercer ces droits, veuillez nous contacter à support@freeci.ci.

En acceptant les présentes CGU, vous reconnaissez avoir pris connaissance de notre Politique de Confidentialité et consentez à la collecte et à l'utilisation de vos données personnelles conformément à celle-ci."

10. Loi applicable et juridiction

Les présentes CGU sont régies par les lois en vigueur de la Côte d'Ivoire, et tout litige relatif à ces CGU sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux compétents.

En utilisant notre plateforme, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté ces Conditions Générales d'Utilisation.

Date de dernière mise à jour : 08 Juin 2024

Freeci.